



RAPSE

La Lettre

N° 145
29 nov
2017

Réseau d'Action Promouvoir Sécuriser l'Emploi

PARADISE PAPERS

SACHONS FAIRE LA DIFFÉRENCE



A FRAUDÉ



A OPTIMISÉ

Bésot

Sommaire

- ✓ 1) Lutter et s'organiser face aux marchés financiers Pages 2/5
- ✓ 2) Evasion fiscale, des éléments pour agir..... Pages 5/7
- ✓ 3) Chômage : aucune raison pour être optimiste..... Pages 8/9



Lutter et s'organiser face aux marchés financiers pour que la BCE finance les services publics et l'emploi

La situation européenne est grave. Quatre défis sont face à nous.



❖ la politique de la BCE est un grave échec. Des milliers de milliards d'euros sont déversés par la BCE et l'emploi, les services publics

vont de plus en plus mal.

La spéculation s'envole.

On est au bord d'une nouvelle crise financière. L'Europe est paralysée entre : continuer à nourrir les feux de la finance, et donc précipiter une crise ; ou stopper son afflux de liquidités et du coup précipiter une récession.

Elle fournit, actuellement, 769 Mds d'euros aux Banques , pour les refinancer

- Elle rachète sur les marchés des titres de dettes. Cela représente 2 178 Md€ (*Quantitative easing (facilitation quantitative)*).

❖ D. Trump

En guerre économique nouvelle contre l'Europe et la Chine.

Le bras de fer pour attirer capitaux, qui

peut mettre à plat ventre les économies des pays d'Europe et propulser les taux d'intérêt vers le haut, augmentant d'autant la pression de rentabilité du capital.



❖ l'austérité.

❖ Le défi politique d'alternative non nationaliste

➤ La BCE et les banques sont les tanks modernes qui attaquent la démocratie et les peuples... au service des marchés financiers. On l'a vu si clairement en Grèce !! Il le font, et en plus avec notre propre argent.



Comme on l'a vu plus haut, elle fournit 770 Mds + 2200 Mds soit 3.000 Mds. C'est considérable.

C'est autant que tout le PIB allemand !

Cela devrait permettre de développer l'emploi avec des investissements massifs et les services publics, avec des emplois publics par exemple dans les hopitaux, développer les pays... Cela relancerait aussi la demande en Europe.

La réorientation radicale de la BCE est donc indispensable et possible à partir d'une proposition d'un Fonds européen pour développer les services publics, la protection sociale et l'emploi : « Les euros des européens, créés par la BCE, doivent appuyer l'emploi, les services publics, la protection sociale et l'écologie ».

L'enjeu est majeur :

- Le niveau de protection sociale,
- Les services publics (Enseignement / Formation / Recherche / Hôpital et Santé / Ecologie, etc.),
- L'Emploi qui doit être mis au cœur de l'économie, pas « coupé » : son développement quantitatif et qualitatif (des salaires aux qualifications, mais aussi la sécurité de l'emploi, les embauches, etc.).



La BCE est le pivot de cet enjeu majeur avec la création de ce Fond européen.

C'est indissociable des luttes actuelles sur la dette, sur les services publics, pour la



protection sociale, contre les délocalisations et le dumping social, les ONG comme la campagne « Money for people »...

Que la BCE appuie les services

publics, l'emploi et l'efficacité sociale du 21^e siècle, pourrait devenir une revendication incontournable de ces luttes qui, traversent l'Europe : la mise en œuvre du vrai plan B à l'opposé des national-populismes et des fascismes!

Nous avons besoin de mettre en commun nos forces économiques, de coopérer. Mais pas de déléguer « en-haut » vers une construction super-étatiste autoritaire, coiffant les peuples. Il faut tout particulièrement s'opposer au projet de Macron de sanctuariser l'indépendance de la BCE, qui vise à séduire Wall Street et le grand capital sans frontière.

Il faut s'opposer à la fuite en avant fédéraliste dans la création d'un budget et d'un ministre des finances de la zone euro.

Il faut s'opposer au projet émis par les milieux les plus conservateurs, de la droite allemande, le projet d'un Fonds monétaire européen dont la mission serait d'imposer sa volonté aux gouvernements nationaux en matière budgétaire !

C'est tout le contraire d'un Fonds pour appuyer le développement des services publics ... à partir des demandes des Etats !

Nous proposons de créer un Fonds européen d'un nouveau type.

- son but : les services publics,
- son argent : les euros créés par la BCE, à 0% voire moins,
- son principe : la démocratie (des représentants des Parlements nationaux, du Parlement européen et des Organisations syndicales ; Une possibilité de saisine par le terrain à l'appui de projets de développement de services publics),
- Son fonctionnement :

● En zone euro, ce fonds serait dévolu aux dépenses pour développer les services publics : en échange de titres de dette des Etats, il prêterait ces euros, de façon plus ou moins permanente, à 0%, voire à un taux négatif, si ces euros financent le développement des services publics, et de la protection sociale. Les titres de dette que le fonds prendrait en contrepartie ne circuleraient pas sur les marchés financiers et seraient conservés par le Fonds.

● Hors zone Euro, notamment avec les pays d'Europe centrale et de l'Est, ce Fonds serait dévolu à l'élévation des niveaux de protection sociale, en finançant une amélioration des systèmes de protection sociale... pour diminuer l'intensité de la concurrence sur le social et les salaires.

Ainsi, on commencerait à entrer dans une autre logique : une concurrence, ou plutôt **une émulation, à la baisse du coût du capital !**

Financé par les euros créés par la BCE, institution publique, ce Fonds ne serait donc pas financé par les marchés financiers !

Ce Fonds pourrait être démocratique, immédiatement puisque c'est une nouvelle création.



Les traités autorisent cela bien que cela va contre leur logique profonde.

L'article 123 du Traité de Lisbonne dit que la BCE ne peut pas financer les Etats directement (article 123.1) ...

MAIS l'article 123.2 dit qu'elle peut financer une institution financière publique. Le Fonds proposé est une telle institution.

Il n'est pas besoin de l'unanimité des 28. Des gouvernements nationaux pourraient s'engager à créer un tel fonds à quelques pays, comme une « coopération renforcée » et entreraient dans un rapport de forces pour exiger que la BCE finance et refinance ce fonds avec ses euros à 0%.

« L'argent des européens, créé par la BCE, doit aller à l'emploi et aux services publics », ainsi qu'aux standards sociaux et à l'écologie, aussi bien dans la zone euro qu'avec les pays de l'UE hors zone euro.

C'est ce que réclament des mouvements sociaux comme *Money for people* ou Blockupy, mais aussi les mouvements syndicaux. Les luttes sur la dictature de la dette pourraient le réclamer. Il faut s'appuyer sur la colère des peuples, et ne pas se tromper de cible.

Ambitieux ? Mais comme le disait le grand Nelson Mandela :

« Cela paraît impossible... jusqu'à ce qu'on le fasse ! »





Des éléments pour agir

Le journal le Monde titre « ce que les paradis papers nous apprennent ». voici quelques éléments de l'article:

Les multinationales déplacent environ 40 % de leurs profits dans des paradis fiscaux.

Pour les multinationales américaines, les **Pays-Bas** sont un havre fiscal encore plus intéressant que les Bermudes.

Whirlpool, qui va délocaliser une usine d'Amiens en Pologne utilise des boîtes aux lettres dans des paradis fiscaux pour réduire ses impôts.

Apple s'est tournée vers Jersey pour continuer à optimiser son impôt en raison du durcissement des règles fiscales en Irlande.

Le montage fiscal de **Facebook** aux îles Caïmans est encore plus artificiel qu'on ne le pensait.

Le groupe français **Engie** a économisé des dizaines de millions d'euros en utilisant des niches fiscales pour faire remonter des bénéfices d'Australie.

Les constructeurs aéronautiques français **Dassault** et **Airbus** se sont rendus complices d'un système de fraude à la TVA sur l'île de Man.

Le très controversé groupe minier **Glencore** a utilisé pas moins de cent sept sociétés offshore pour optimiser ses impôts à travers le monde et pour spolier certains des pays où il exerce, comme la République démocratique du Congo et le Burkina Faso.

Le manque à gagner de l'évasion fiscale pour les Etats dépasse les 350 milliards d'euros par an, dont 120 milliards pour l'union européenne et 20 milliards pour la France

On peut parler du coût du capital à l'ensemble de la société humaine.

Mais la question fondamentale est comment en sortir ?

Il s'agit de lutter sur tous les aspects et pas seulement contre la fraude fiscale.

Le préalable, c'est de mener campagne sans désespérer contre l'idée que la France va mal à cause d'un « coût du travail trop élevé » et de riposter, coup pour coup, en montrant, au contraire combien c'est le « coût du capital » qui est à l'origine des difficultés de même que l'insuffisance des dépenses pour développer toutes les capacités humaines (emploi, formation, salaires, protection sociale, services publics).

Sur cette base, on peut faire irruption dans le débat d'alternative à partir de quatre grandes portes d'entrée.

1) La fiscalité : inciter et pénaliser les entreprises avec une modulation de l'impôt sur les sociétés.

- On encourage les comportements vertueux pour l'emploi (baisse du taux) et on pénalise ceux qui ne les sont pas (hausse du taux).

- Il s'agirait, en l'espèce, d'encourager d'autant plus les entreprises à réinvestir leurs profits que ce réinvestissement dans la production réelle est assorti de créations d'emplois stables et correctement rémunérés et d'efforts nouveaux de formation qualifiante correctement rémunérée.

- Par contre, la contribution à l'impôt sur les sociétés (IS) serait d'autant plus alourdie que les entreprises distribueraient leurs bénéfices en dividendes ou l'utiliseraient contre l'emploi.



- Créer un impôt décentralisé sur le capital des entreprises.

- Perçu au niveau local, il associerait au mécanisme de l'ancienne taxe professionnelle, à restaurer, la mise à contribution à faible taux, à l'échelle nationale, des actifs financiers accumulés par les entreprises. Avec cette assiette très large, de plusieurs dizaines de milliers de milliards d'euros, un taux faible rapporterait beaucoup et concernerait surtout les grandes entreprises. Elles seraient incitées à adopter des comportements plus favorables à la croissance réelle et à l'emploi sur les territoires.

- Les recettes de cette contribution seraient alors péréquâtées entre les localités selon les besoins de leurs populations.

- Cela contribuerait à accroître les ressources propres des collectivités locales dont le rationnement est organisé en alternance depuis plus de vingt ans.

- **Une alternative pourrait alors être envisagée aux regroupements forcés de collectivités, au nom prétendu de la coopération, qui cherchent à organiser la pénurie pour les populations et l'écrémage des ressources humaines, matérielles et financières territoriales par les grands groupes.**

C'est d'une brûlante actualité.

- **Les cotisations sociales patronales :** il s'agirait de faire cotiser les revenus financiers des entreprises et des banques au même taux que les cotisations sociales payées par les salariés, alors qu'ils sont exemptés de toutes contributions sociales.

- 2) **Une réforme structurelle du financement par les entreprises de la protection sociale :**

- Demeurant calculés sur les salaires versés, les taux de cotisations sociales patronales seraient modulés selon un ratio rapportant, pour chaque entreprise, la masse salariale versée à la valeur ajoutée produite. Ainsi, plus une entreprise chercherait à réaliser des profits contre l'emploi, plus elle serait pénalisée par une augmentation du taux de sa cotisation patronale.

- 3) **Le crédit et les banques : baisser les charges financières des entreprises et non les « charges sociales »**

Il s'agit d'alléger les charges financières pesant sur les entreprises pour permettre la mise en œuvre d'un nouveau crédit pour les investissements matériels et de recherche des entreprises en France. Son taux d'intérêt serait modulé selon les engagements chiffrés et contrôlables d'emplois jusqu'à 0%, voire en dessous (non remboursement d'une partie des prêts)-.

Un fonds national peut être ainsi créé et formerait avec la BPI, la Caisse des dépôts, la Banque postale, les banques mutualistes et coopératives dans le respect de leurs statuts, et des banques nationalisées, un pôle public bancaire et financier.

Ce pôle entraînerait tout le système bancaire dans le développement de ce nouveau crédit sélectif, y compris dans le cadre de coopérations avec des banques étrangères.



4) Les services publics : Une dimension essentielle

Avec les technologies de la révolution informationnelle, les économies de travail direct et indirect sont telles que, si la demande n'augmente pas de façon conséquente, cela fait un chômage énorme. Celui-ci pèse sur les taux de salaires, accentue l'insuffisance des débouchés et la guerre concurrentielle.

Il s'agirait au contraire que les entreprises soutiennent un essor des services publics.

En effet, seules les dépenses de services publics ont la vertu de contribuer, à diminuer les coûts et à accroître la demande solvable. Les dépenses de santé non gâchées, par exemple, accroissent la productivité globale grâce au traitement et à la prévention des maladies des salariés qui dépriment tant l'efficacité productive.

Elles contribuent à accroître la demande via la construction d'hôpitaux, l'emploi,

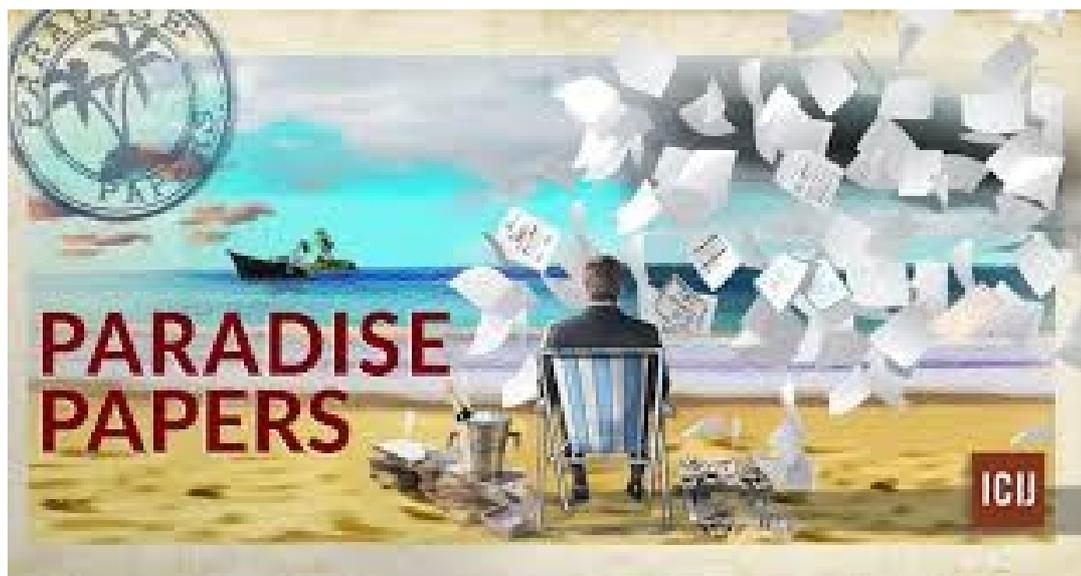
la formation et les salaires des personnels de santé.

On peut en dire autant des dépenses d'éducation, de formation, de transports, de recherche, de logements sociaux, de culture...

Cela confirme l'importance d'une fiscalité efficace qui permette, non seulement, de faire progresser la justice sociale, mais aussi d'accroître les recettes nécessaires au financement des services publics et d'orienter de façon vertueuse, en ce sens, les comportements de gestion des entreprises.

Cela confirme aussi combien il est nécessaire de peser en France et en Europe pour que la BCE finance un grand essor concerté des services publics en Europe.

Pour cela, on mesure l'importance de la création d'un « Fonds social, solidaire et écologique de développement européen ».





Chômage : aucune raison d'être optimistes

Les derniers chiffres de la Darès (Direction de l'Animation de la Recherche, des Etudes et des Statistiques) d'octobre montrent que le chômage a continué de progresser en 2017 dans les catégories A,B,C de Pôle emploi.

Ce chômage atteint maintenant 5,616 millions de victimes en France métropolitaine, auxquelles il faut ajouter les catégories D et E, dispensées de recherche d'emploi mais en situation très précaire et en recherche d'emploi (*.)

Au total, 6,287 millions de personnes sont inscrites à pôle emploi comme demandeurs d'emplois.

Pourtant, en 2017, la France renoue avec une certaine croissance : l'insee table maintenant sur 1,8 % avec 0,5 % les 3^e et 4^e trimestre, « après trois années de croissance modeste autour de 1 % ».

L'Insee annonce que le taux de chômage devrait refluer à 9,4 % (*) en fin d'année, reculant de 0,6 point par rapport à 2016. Mais voilà qui est mal parti dans les faits!

En un an, le chômage catégories A,B,C a augmenté de 2,8 % et de 1,1 % toutes catégories. Et la réduction du nombre de contrats aidés (catégorie E) décidée par le gouvernement, va faire baisser les effectifs du secteur non marchand.

Pourtant l'Insee constate que:

- d'une part la demande intérieure finale hors stocks, contribue pour +0,5 point à la croissance du PIB, après +0,4 point le trimestre précédent (*légère accélération de la croissance des dépenses de consommation des ménages +0,3 % après +0,1 %*)
- d'autre part, au 2^e trimestre 2017 le produit intérieur brut (PIB) en volume continue de progresser : +0,5 %, pour le troisième trimestre consécutif.

Pourtant, l'investissement des entreprises ralentit nettement (au deuxième trimestre 2017, +0,5 % après +2,1 %).

Sans investissements conséquents, difficile de croire à une remontée sérieuse des offres d'emplois.

En 2016, l'insee notait que les dirigeants d'entreprises faisaient « part de difficultés de production provoquées par la reprise de la demande, les poussant à investir dans des équipements pour y remédier. » pourtant les faits ne suivent pas.

Même son de cloche de l'OCDE qui constate qu'au plan mondial l'économie devrait enregistrer en 2018 sa croissance la plus forte depuis 8 ans (pour la France, 1,8% en 2017 comme en 2018).

L'OCDE s'inquiète cependant du risque de la voir plafonner à des niveaux toujours inférieurs aux années d'avant-crise si rien n'est fait notamment en termes d'investissement et pointe « l'insuffisance des investissements des entreprises, que ce soit pour pallier la dépréciation de leurs actifs existants ou pour se développer, pour alimenter la croissance future ».

(*)Définition du bit du chômeur :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les quinze jours ;
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

Définition pour pôle emploi :

Etre inscrit à Pôle emploi.

- Catégorie A être sans emploi, tenu d'en chercher un,
- catégorie B avoir travaillé moins de 78h dans le mois et tenu de rechercher un emploi,
- catégorie C, avoir exercé une activité réduite et tenu de rechercher un emploi.
- Catégorie D, sans emploi mais non tenu d'en rechercher un (maladie, formation contrat de sécurisation professionnelle.
- Catégorie E, demandeur d'emploi, non tenu d'en rechercher un (bénéficiaire de contrat aidé, créateur d'entreprise...)



Demandeurs d'emploi par catégorie

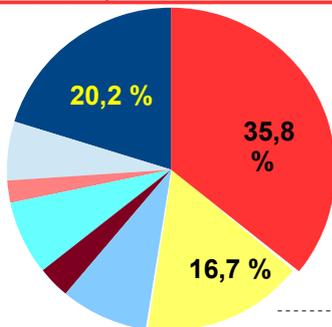
	Effectifs (en milliers)			Evolution en % sur :			
	Oct 2016	Sept 2017	Oct 2017	1 mois	3 mois	1 an	
France métropolitaine	Catégorie A*	3477	3475,6	3483,6	+ 0,2	- 1,0	+ 0,2
	Catégorie B*	725,6	755,8	738,9	- 2,2	- 1,3	+ 1,8
	Catégorie C*	1259,2	1384,5	1393,5	+ 0,7	+ 2,8	+ 10,7
	Catégories A,B,C*	5461,8	5615,9	5616	+ 00	- 0,1	+ 2,08
	Catégorie D**	328,6	273,6	271,6	- 0,7	- 4,3	- 17,3
	Catégorie E**	428,4	410	399,4	- 2,6	- 5,5	- 6,8
	Catégorie A,B,C,D,E.	6218,8	6299,5	6287	- 0,2	- 0,6	+ 1,1
France	Catégorie A*	3732,5	3734,1	3742,3	+ 0,2	- 09	+ 0,3
	Catégorie A,B,C.*	5762,1	5922	5923,2	+ 00	+ 00	+ 2,8
	Catégorie A,B,C,D,E.	6552,2	6635,5	6623,1	- 0,2	- 0,6	+ 1,1

* Inscrits tenus de chercher un emploi.
 ** Inscrits non tenus de chercher un emploi.

Ancienneté en catégorie A,B,C des demandeurs d'emploi.

	Effectifs (en milliers)			Evolution en % sur :			
	Oct 2016	Sept 2017	Oct 2017	1 mois	3 mois	1 an	
France métropolitaine	Moins de 1 an	3041,4	3127,2	3110,0	- 0,6	- 1,5	+ 2,3
	Un an ou plus	2420,5	24488,6	2506,0	+ 0,7	+ 1,7	+ 3,5
	Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus en %	44,3	44,3	44,6	+0,3pts	+0,8pts	+0,3pts
	Ancienneté moyenne en jours	579	590	592	+ 2	+ 12	+ 13
France	Demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	2578	2650,5	2668,7	+ 0,7	+ 1,7	+ 3,5
	Part des demandeurs d'emploi inscrits depuis 1 an ou plus	44,7	44,8	45,1	+0,3pts	+0,8pts	+0,4pts

Entrées en catégories A,B,C par motif



- Fin de contrat à durée déterminée
- Fin de mission intérim
- Licenciement économique
- Autre licenciement
- Démission
- 1ere entrée
- Reprise d'activité
- Autres cas**

* Fin de formation, de maladie, de maternité...
 ** Y compris après une rupture conventionnelle

- Reprise d'emploi déclarée
- Entrée en stage
- Arrêt de recherche (maternité, retraite)
- Maladie
- Cessation d'inscription pour défaut d'actualisation
- Radiation administrative
- Autre cas

Sorties en catégories A,B,C par motif

